

A Rodez le 21 décembre 2020

**L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'Education nationale de l'Aveyron,**

VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi N° 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
VU le décret n° 82.453 du 28 mai 1982, modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique,
VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,
VU les désignations des organisations syndicales des représentants au CHSCT-SD de l'Aveyron.
VU l'arrêté du 10 octobre 2019 portant désignation des membres du CHSCT-SD du département de l'Aveyron
VU la proposition de la FSU en date du 26/08/2020
VU la proposition de l'UNSA- Education du 27/08/2020

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – spécial départemental (CHSCT-SD) créé auprès du CTSD de l'Aveyron est modifiée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration :

Madame Armelle FELLAHI, inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Education nationale du département de l'Aveyron, Présidente,

Madame Béatrice VINCENT, secrétaire générale.

Article 2 :

B – Représentants des personnels :

Sont désignés **représentants des personnels au CHSCT SD** créé auprès du CTSD de l'Aveyron :

- **Sur désignation de l'UNSA-Education - (2 titulaires - 2 suppléants)**

Membres titulaires

Monsieur Sébastien LE GALL
Ecole de Goutrens
12390 Goutrens

Mme Christine BOUIX
Collège Marcel Aymard
12100 Millau

Membres suppléants

Monsieur Patrice DE LUYCKER
Collège Paul RAMADIER
12300 Decazeville

Madame Hélène GARRIC
Ecole Jean Macé
12300 Decazeville

- **Sur désignation de la FSU- (5 titulaires - 5 suppléants)**

Membres titulaires

Madame Céline MONTOLIO
Collège les 4 saisons
12850 Onet le château

Madame Julie BERNAT-SANDRAGNE
Ecole gare Cartailhac
12400 ST Afrique

Madame Maryline LAUMOND,
Ecole Pierre RIOLS
12700 Capdenac-Gare

Madame Emilie MAFFRE
Collège Kervallon
12330 Marcillac-Vallon

Madame Anne ZANETTA
Collège Paul RAMADIER
12300 Decazeville

Membres suppléants

Madame Elsa BOUTONNET
Ecole Paraire
12000 Rodez

Madame Sophie HUVELIN
ITEP de GREZE
12310 Séverac l'église

Monsieur Sylvain LAGARDE
Lycée Monteil
12000 Rodez

Monsieur Michel NARANJO
Lycée Monteil
12000 Rodez

Madame Céline PETIT
Collège Marcel Aymard
12100 Millau

Article 3 :

En cas d'empêchement de l'inspectrice académique, directrice académique des services de l'Education nationale chargée du département de l'Aveyron, madame Béatrice VINCENT secrétaire générale assure la présidence du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – spécial départemental.

Article 4 :

La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aveyron est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur, et par délégation,
L'inspectrice d'académie, directrice académique
des services de l'Éducation nationale de l'Aveyron



Armelle FELLAHI